

L'Écho Remaudiérois

Le magazine municipal d'informations de la Remaudière - n°50



REGARD SUR NOS VILLAGES
NOS CHEMINS DE RANDONNÉE

voir au dos de ce magazine



la Remaudière
les Racines du Passé
le Vent de l'Avenir

INFORMATIONS
MUNICIPALES

ACTU SOCIALES

QUESTION DU MOIS

Les Rem'days 2025... p 4

Prévention suicide... p 6

Vignettes Crit'air ?... p7

3 ÉDITO → le mot de l'équipe et les annonces municipales utiles

4 INFORMATIONS → les dernières infos pratiques sur ma Commune

6 ACTUS SOCIALES → Quelles directions choisir parmi les mesures récentes ?

7 QUESTIONS DU MOIS → focus sur une personne, sur un service particulier

5 VIE DES ASSOCIATIONS → les expositions, spectacles et animations...

10 CCSL → les annonces du mois publiées par l'Intercommunalité de Sèvre & Loire

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES*

- » Gabriel CARIOU - 62, La Harassière
Né le 16 juillet 2024
- » Logan HOCHET - La Potardière -
Né le 10 décembre 2024
- » Ambre POIRON - 5, rue du Charron
Née le 17 décembre 2024

* soumis à autorisation de parution



MAIRIE DE LA REMAUDIÈRE

22, rue Olivier de Clisson
44430 LA REMAUDIÈRE

02 40 33 72 30

www.laremaudiere.fr

secretariat@laremaudiere.fr

[laremaudiereofficielle](https://www.facebook.com/laremaudiereofficielle)

Horaires d'ouverture

Mardi : 9h-12h30 / 15h-19h

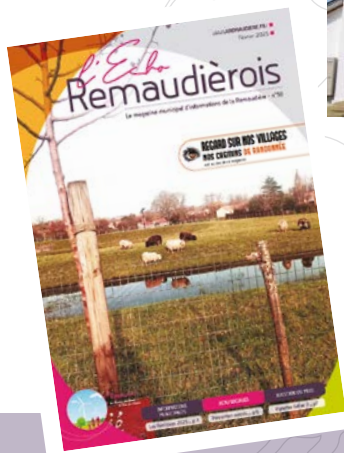
Mercredi & jeudi : 9h-12h30

Vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h



AGENDA

- **Dimanche 2 février** : Assemblée générale de l'association "entr'amis"
- **Samedi 22 février** : Concours de belote organisé par l'UNC



DEMANDE DE PARUTION

Vous avez jusqu'au 10 du mois en cours pour nous faire parvenir vos documents à paraître dans le bulletin suivant.

Merci d'envoyer vos articles à : communication@laremaudiere.fr

INFOS BRÈVES

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Les jeunes nés **EN FÉVRIER 2009** doivent se présenter en mairie munis du livret de famille des parents.

En cas d'absence du jeune, la démarche peut être faite par son représentant légal.

N'oubliez pas !

**BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT**

C'EST OBLIGATOIRE



Bulletin municipal N° 50 : février 2025

Création graphique : AZcommunication.fr

Responsable publication : Mme Anne CHOBLET

Directrice communication : Mme Carine GUINEHUT

Impression : Graphicom®

Tirage : 550 exemplaires

Imprimés sur papier PEFC

Dépôt légal à parution



L'hiver est une saison où la nature semble s'endormir sous son manteau blanc. Mais c'est pourtant, une saison pleine de vie et de magie.

Les flocons de neige qui tombent du ciel sont comme des étoiles qui dansent, les arbres givrés scintillent sous le soleil, et les lumières de Noël apportent une touche de chaleur et de réconfort.

Dans l'air froid de l'hiver, on peut sentir l'excitation des fêtes à venir et l'espoir de l'année nouvelle.

L'hiver est une saison de rêve et de merveille, qui nous rappelle que même dans les temps les plus sombres, il y a toujours de la lumière.

Ensemble, faisons de cet hiver un temps de partage et de solidarité, où la chaleur humaine réchauffe nos cœurs et illumine notre commune.



HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE :

Au fil des mots...

Lundi : fermée

Mardi : fermée

Mercredi : 16h à 18h

Jeudi : 17h à 19h

Vendredi : 16h à 18h

Dimanche : 10h30 à 12h



CONTACT :

bibliotheques@cc-sevreloire.fr

TÉL. : 02 40 33 91 84

1 place de l'Église

NE PAS OUBLIER !

→ Collecte des déchets les lundis
10 et 24 février 2025

→ Collecte de sang (RDV sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr) à Saint Julien de Concelles (salle de la Quintaine) le 4 février de 16h à 19h30.



URBANISME

Demandes de déclarations préalables :

> M.MOREAU François - 275, L'Énaudière - Démolition local piscine et construction d'un abri de jardin



Rem'days

PREMIER SEMESTRE

2025



Février

22 - Concours belote (UNC)



Mars

08 - Repas des chasseurs (ACCA)
15 - Fête St Patrick (Lurons festifs)
23 - Soirée pot au feu (bar entr'amis)



Avril

05 - Chasse aux oeufs (comité des fêtes)



Mai

08 - Commémoration guerre 39/45 (UNC)
Randonnée chemins de traverse
18 - Vide grenier (comité des fêtes)
30/31 - Vineyard Station Festival

Save
The
Date



Juin

14 - Journée des artisans (Rem'avance)
20 - Fête de la musique (municipalité et assos)
21 - Kermesse école St Michel

ET LES GRANDS GAGNANTS

SONT...

Organisé par le Conseil Municipal des Enfants, ce premier concours de plus belles maisons décorées a compté pas moins de 9 maisons participantes sur notre Commune.

Les jeunes élus du CME, après s'être déplacés devant chaque maison ont attribué le prix de LA PLUS BELLE MAISON à la famille De Massey au village des Epi-nettes.

La seconde place du podium est détenue par la famille Christophe de la Savatterie et la dernière par la famille Bariller rue Olivier de Clisson.

Chacun des gagnants s'est vu offrir un panier garni " de produits locaux ".

Un grand MERCI aux jeunes pour cette belle initiative et à tous les participants pour avoir joué le jeu et offert à la commune de magnifiques décorations de Noël.



LE SUICIDE

Si on osait en parler ?

Le suicide n'est pas une fatalité



Le 3114 est le numéro de la ligne nationale en prévention du suicide. Vous ou une personne en difficulté peut appeler pour obtenir des conseils par un professionnel formé et capable :

- d'évaluer votre niveau de souffrance,
- de vous écouter, sans jugement et avec bienveillance,
- de vous soutenir, vous aider à résoudre la crise de façon adéquate,
- de vous orienter vers des acteurs du territoire pour une prise en charge adaptée à votre situation,
- de s'assurer que vous n'êtes pas en danger et de mettre en place les mesures pour vous protéger si ce n'est pas le cas.

LE GROUPEMENT PRÉVENTION SUICIDE

La prévention du suicide est une affaire de tous.

Le GPS est une cellule d'écoute et d'accompagnement composée de bénévoles citoyens, représentants d'associations, élus... formés pour intervenir auprès de personnes suicidaires ainsi qu'auprès de leur entourage, aux côtés de professionnels de santé.

Les membres écoutant ne se substituent pas au médecin. Leurs compétences acquises par la formation leur permettent de repérer des situations suicidaires, d'évaluer l'urgence, de connaître le réseau d'aide, de contribuer à l'évaluation de la situation.



Contactez le GPS au 02 40 46 27 52

Répondeur écouté chaque jour par la permanence du GPS.

Site d'accueil sur rendez-vous :

- Vallet
- Le Loroux Bottereau
- Clisson

www.groupeprevention-suicide44.fr





LES VIGNETTES CRIT'Air : ce qu'il faut savoir...

Afin d'améliorer la qualité de l'air et répondre aux obligations de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021, une Zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m) s'applique depuis le 1^{er} janvier 2025 sur les agglomérations de plus de 150 000 habitants. Le certificat qualité de l'air devient donc obligatoire dans certaines communes pour

- les véhicules circulant et stationnant dans les Zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m) décidées par les collectivités (Nantes, Angers...),
- les véhicules circulant en cas de mise en œuvre de la circulation différenciée décidée par les préfets lors d'épisode de pollution.

Qu'est-ce que la vignette Crit'Air ?

La vignette Crit'Air est un dispositif qui classe les véhicules en fonction de leurs émissions polluantes. Il existe 6 catégories, allant de Crit'Air 0 (véhicules les moins polluants, électriques et hydrogènes) à Crit'Air 5 (véhicules les plus polluants). Certains véhicules, trop anciens, ne sont pas classés (Non Classés ou NC).

Quelles sont les principales restrictions au 1/01/25 ?

- **Renforcement des ZFE existantes** : Certaines métropoles, comme Paris et Lyon, qui dépassent régulièrement les seuils de pollution, devront interdire les véhicules Crit'Air 3 en plus des Crit'Air 4, 5 et non classés.
- **Territoires de vigilance** : D'autres agglomérations, initialement concernées par les restrictions Crit'Air 3 en 2025, sont désormais classées en "territoires de vigilance" car elles respectent les seuils de qualité de l'air. Elles ne sont donc plus tenues d'appliquer les restrictions prévues au 1^{er} janvier 2025. Il est important de noter que cette situation peut évoluer en fonction de la qualité de l'air.

Comment connaître les restrictions dans la ville dans laquelle vous circulez et stationnez ?

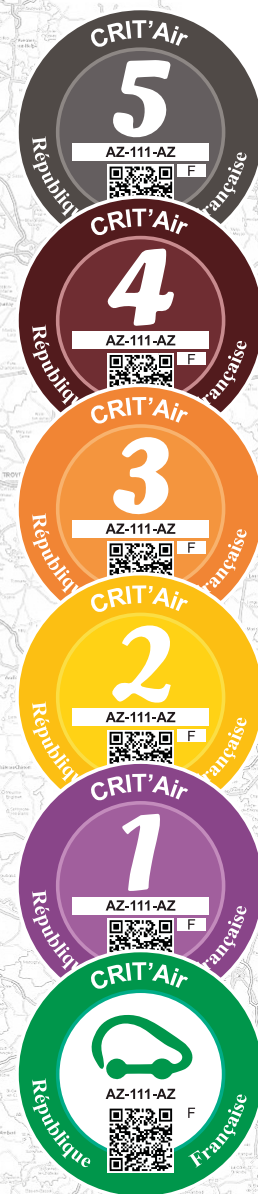
Il est crucial de se renseigner sur les spécificités de chaque ZFE-m, car les règles peuvent varier d'une ville à l'autre.

Voici quelques ressources utiles :

- Site officiel du certificat qualité de l'air (Crit'Air). Ce site permet de commander sa vignette et d'obtenir des informations générales sur le dispositif => www.certificat-air.gouv.fr/
- Site du ministère de Transition écologique
=> www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/certificats-qualite-lair-critair
- Service-Public.fr
=> www.service-public.fr/particuliers/actualites/A17253



- via ce QR code, calculez la catégorie Crit'Air de votre véhicule (vignette Crit'Air) grâce à ce simulateur en ligne, ou sur => www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R44803



Comment faire votre demande de vignette Crit'Air ?

Rendez-vous sur le site www.certificat-air.gouv.fr, avec votre certificat d'immatriculation.

Vous pouvez au préalable accéder au simulateur vous permettant de connaître le niveau de la vignette Crit'Air correspondant à votre véhicule.

Il est important de noter que la situation des ZFE-m est susceptible d'évoluer, il est donc recommandé de consulter régulièrement les sources officielles pour rester informé(e).

ACCA

L'ACCA, Association Communale de Chasse Agréée, propose de la graine pour implantation de jachère fleurie.

Pour cela il faut passer commande avant le 28 février en contactant Dany CHANVIRE au 06.17.11.79.88

Pour valider la commande, le terrain devra être prêt et la parcelle visible d'une route ou d'un chemin.

Bien évidemment la graine est gratuite et vous la recevrez en mai.

Ce couvert végétal embellira l'environnement, favorisera un couvert cynégétique et apportera nectar et pollen aux pollinisateurs.

ENTR'AMIS

L'assemblée générale de l'association aura lieu le **DI-MANCHE 2 FEVRIER** à 11h au bar avec comme ordre du jour le bilan financier de l'année 2024.

Le renouvellement des cartes d'adhésion et les inscriptions pour les nouveaux adhérents se feront à l'issue de l'assemblée.

Un agenda de réservation sera à disposition des associations qui souhaitent utiliser le lieu pour toute activité. Pour obtenir la clé, il faudra prendre contact avec la personne qui sera de permanence à la date souhaitée.

Dates à retenir :

- + Soirée pot au feu le samedi 29 mars
- + Soirée moules frites le samedi 30 août
- + Soirée fouées ou jambonneau le samedi 22 novembre



SAMEDI 15 MARS 2025

A Partir de 19H00

SOIREE ST PATRICK

à LA REMAUDIERE

(Salle municipale)



ENTREE LIBRE

Ambiance PUB IRLANDAIS

Plateau repas sur réservation

Pour 2 personnes : 26 €

Réservations : 06 29 86 61 33

Organisée par les LURONS FESTIFS

Paiement par CB possible au bar



CONCOURS DE BELOTE



ORGANISÉ PAR L'UNC

SALLE DES LOISIRS - LA REMAUDIÈRE

CONSOMMER LOCAL, C'EST BON POUR LA PLANÈTE ET POUR NOS PAPILLES !

DÉCOUVREZ DIFFÉRENTS PRODUITS FRAIS VARIÉS AINSI QUE LES BURGERS SAVOUREUX PROPOSÉS PAR LE FOOD-TRUCK DE LA COMMUNE.

EN PRIVILÉGIANT LES CIRCUITS COURTS, VOUS SOUTENEZ L'ÉCONOMIE LOCALE ET RÉDUISEZ VOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL.*



STÉPHANE
PROPOSE DES PRODUITS BIO,
DES LEGUMES ET DES FRUITS
DE SAISON



SUR LA COMMUNE
PLACE DE L'ÉGLISE
TOUS LES LUNDIS SOIRS



FROMAGERIE
Artisanale

RETROUVEZ ÉLOÏSE
PLACE DE L'ÉGLISE
TOUS LES LUNDIS SOIRS
SES CONSEILS, SA GENTILLESSE,
SON SOURIRE ET SES DÉLICIEUX
FROMAGES



LA BURGERIE
MOBILE

SUR LA COMMUNE
PLACE DE L'ÉGLISE
TOUS LES JEUDIS SOIRS
RÉSERVATION AU 06.33.04.73.08

*Retrouvez sur le prochain bulletin la liste des producteurs présents au petit marché mensuel

EMPLOI

CARREFOUR DE L'ALTERNANCE

Rendez-vous le 15 mars 2025 à Château-Thébaud



Vous projetez d'étudier en alternance, mais vous ne savez pas où, ni comment chercher un contrat et une formation ? Organisé le 15 mars à Château-Thébaud, le Carrefour de l'Alternance c'est le lieu où vous pourrez rencontrer des professionnels et prendre des contacts utiles pour votre projet d'alternance.

Que vous soyez collégien, lycéen en formation ou déjà en alternance, vous y rencontrerez des professionnels qui vous apporteront leurs conseils sur votre orientation. Le Carrefour de l'Alternance c'est également l'occasion d'échanger avec des entreprises qui recrutent des alternants. Une occasion en or pour faire leur connaissance et décrocher votre futur contrat.

Découvrir la filière qui vous ressemble

Pourquoi choisir l'alternance ? Comment ça marche ? Quel type de contrat ? Dans quel centre de formation ? Grâce aux experts (partenaires et centres de formations) présents vous obtiendrez les réponses à ces questions pour prendre la meilleure des décisions.

Passez à l'action

Les professionnels de l'orientation vous partageront leurs conseils pour faire la différence auprès des recruteurs et trouver votre futur employeur. Besoin de faire votre CV ? Ils seront également là pour vous aider !

Présentez-vous !



Inscription



ENVIE DE FAIRE DU SPORT ?

Printemps du sport 2025 en Sèvre & Loire

Envie de faire du sport ? Le Printemps du sport est pour toi ! Inscris-toi en ligne à partir du 10 mars .

Le Printemps du Sport se déroulera du 7 au 11 avril 2025 en Sèvre & Loire, avec des stages multisports pour les jeunes du territoire. Les participants découvriront une variété d'activités : sports collectifs, nautiques, de combat, tennis, danse, rugby, VTT, tir à l'arc, et plus. Les stages se déclinent en 3 formules : 2 jours (7-8 avril) pour les CP, 3 jours (7-9 avril) pour les CE1 à la 5^{ème}, et 5 jours (7-11 avril) pour les CE1 à la 5^{ème}.

Inscription en ligne à partir du 10 mars sur le site du Département

Quelque soit votre commune de résidence, votre enfant peut participer au Printemps du Sport. Il sera pris en charge par des professionnels et il pourra découvrir et pratiquer de nombreux sports.

Au programme : sports collectifs et nautiques, sports de combat, tennis, tennis de table, danse, rugby, Shorinji Kempo, VTT, Escrime, Basket, Théâtre, Secourisme, voile, tir à l'arc.

Durant les stages, une journée olympiade avec enchaînement de 6 sports sur la base de loisirs de Saint-Julien-de-Concelles est organisée.

Durant les stages, une journée activité de pleine nature sera organisée avec voile, tir à l'arc, vtt, course d'orientation.

Les inscriptions démarrent le 10 mars sur le site du département.

Plus de renseignements : Kelly POHARDY 06 87 28 69 25

ENFANCE & PARENTALITÉ



Le LAEP fête ses un an déjà !

Du 5 au 8 mars 2025

Le 10 janvier 2024 ouvrait le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP). Depuis, 206 familles, 229 adultes et 258 enfants ont été accueillis. Un vrai succès pour ce service qui offre un espace convivial et bienveillant et permet une véritable bouffée d'oxygène aux parents !

Du 5 au 8 mars 2025, le LAEP célébrera son 1er anniversaire : avec au programme portes ouvertes, ateliers pour parents et enfants et pour les parents... Venez découvrir cet espace chaleureux et ces thématiques ludiques et de bien-être.

Rendez-vous du 5 au 8 mars dans les permanences du LAEP : Le Loroux-Bottereau, Le Landreau, La Regrippière et Vallet.

Venez fêter avec nous cet anniversaire !

Plus d'infos et inscription en ligne sur enfance.cc-sevreloire.fr

Attention les places sont limitées.

REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK

en likant la page Facebook de « La Communauté de communes Sèvre & Loire ».

Ne ratez plus rien !



ACTUS, HORAIRES, INFOS, ÉVÉNEMENTS, PHOTOS, VIDÉOS, ÉQUIPEMENTS...



REGARD SUR NOS VILLAGES

NOS CHEMINS DE RANDONNÉE

En mars 1991, une nouvelle association se créa dans la commune avec pour nom " Les Chemins de Traverse ". Son but était la création, l'aménagement et l'entretien de sentiers de randonnées balisés et la sauvegarde du paysage rural.

L'association travaille en collaboration avec la commune et la commission tourisme municipale, cette dernière étant à l'origine du projet de développement touristique sur la Remaudière à l'initiative du Syndicat de Loire et Goulaine.

Tout un groupe de personnes, convaincues et passionnées, s'est retrouvé pour créer et organiser des circuits de randonnées. Il s'est avéré nécessaire de créer une association avec toutes les garanties, assurance, autonomie de gestion pour mener à bien les projets. Les possibilités d'aménagement étaient nombreuses et variées sur le territoire de la commune. Parmi les pionniers, nous retrouvons : Jacques Naud Président, Marie Aline Moreau Vice-Présidente, Jean-François Martin Secrétaire, Bernard Grimaud Trésorier.

La création de cette association est survenue après constatation de l'évolution de notre paysage rural et de notre société avec pour objectif :

- découvrir ou redécouvrir la commune à travers ses chemins et ses sites,
- connaître et reconnaître la faune et la flore locale.
- défricher les ronces et les épines envahissant **nos chemins ruraux et la ligne du Petit Anjou**,
- organiser des randonnées conviviales, retrouvez l'envie et le bonheur des promenades,



Nos chemins ruraux

Plusieurs facteurs ont contribué à l'évolution de ces chemins : la multiplication des automobiles a eu pour conséquence de profondément modifier la physionomie de nos campagnes. Là où l'on pouvait accéder sans problème à nos villages à pied, à cheval ou même avec une charrette, devenait impossible avec une voiture : trop étroit, trop pentu, trop raviné. C'est ainsi que de nouvelles routes ont vu le jour, grâce aux municipalités successives, des chemins ont été élargis, des fossés ont été creusés pour les eaux de ruissellement, les chaussées goudronnées : **ce sont nos voies communales actuelles.**

Par ailleurs, l'évolution de l'agriculture avec la diminution du nombre de nos paysans, le passage de la traction animale à la motorisation, une agriculture plus productive va entraîner des réunifications de parcelles de terre. En conséquence, certains chemins désormais moins fréquentés, ont été envahis par la végétation ou ont disparus sous les socs des charrues de nos agriculteurs. Une partie ont été défrichés par l'association " **les chemins de traverse** " pour constituer nos chemins de randonnées actuels et le bonheur des Remaudiérois. Le sentier de la Savaterie jusqu'au pont et au moulin de la Robinière a été le premier d'entre eux.

La ligne Petit Anjou

Ce nom est évocateur bien que peu de personnes de la Remaudière l'aient connu en fonctionnement. C'était un chemin de fer départemental Angevin de 317 km **de voie métrique et unique** dont seulement 27 km furent installés en Loire-Inférieure et environ 700 m en 2 tronçons sur notre commune. Plus familièrement, les usagers l'appelaient le " Tortillard ou Tacot ". C'était à partir de la ligne Nantes-Beaupréau-Cholet et Nantes-Beaupréau-Angers qu'il passait sur notre commune en contribuant très largement à son évolution sociale et économique du 26 août 1899 au 24 mars 1947. Il y laissa : " **La Gare de la Remaudière** " et le **Pont sur la Divatte**. Le réseau fut démantelé, les emprises ferroviaires revendues aux propriétaires riverains qui en faisaient la demande. Pour les autres, la végétation, les ronces, les épines et les acacias, s'en sont emparés avant d'être défriché par " les chemins de traverse ". C'était ainsi que l'accès au pont sur la Divatte fut libéré pour donner accès aux réseaux de randonnées du Maine et Loire. Les gares furent pour la plupart défigurées, voire démolies, **la Gare de la Remaudière** fût vendue en 1953 à M. et Mme Gabory qui la conserva dans son jus.

Les conventions de passage

Afin d'améliorer la continuité des chemins de randonnées, des conventions de passage ont été établies entre le département de Loire Atlantique, l'Établissement public de coopération Intercommunal (EPCI) et les propriétaires concernés, ce qui contribua à la qualité et à la nécessaire pérennité des itinéraires. Ces conventions ont été établies pour une durée de 3 ans, renouvelables par tacite reconduction sauf dénonciation de l'un des signataires.

Après constatation de l'évolution d'occupation de ces chemins ruraux, notre municipalité diligente une Enquête Publique. Celle-ci pour établir le recensement suivant la destination actuelle et à venir. Le but est de clarifier la situation et de renforcer le lien social entre nos agriculteurs et le reste de la population.

Ce lien social est facilité par nos associations, en général, mais surtout par l'association " Les Chemins de Traverse " qui entretient chaque semaine ces chemins de randonnées végétalisés, connus et reconnus, bien au-delà de notre Communauté de Communes pour la satisfaction du plus grand nombre et l'harmonisation de notre territoire.